



Inspection et contrôle des équipements publics: gaz, eau (potable), égouts, évacuation des eaux, ...

Vous souhaitez faire contrôler vos installations d'eau potable, d'égouts et de gaz naturel avant une mise en service ? Vous avez un doute sur la sécurité de vos installations ? Vinçotte contrôle vos utilitaires d'eau, gaz et égouts.

Your tailor-made solution

Contrôle des installations d'eau

Les gestionnaires d'eau potable et d'assainissement en Flandre exigent une inspection avant la mise en service des installations afin de s'assurer, dans le cas de l'eau potable, que celles-ci ne puissent pas être à la base d'une éventuelle contamination de l'ensemble du réseau d'eau potable.

Contrôle des installations d'égouts

Les gestionnaires d'égout souhaitent également s'assurer de la présence d'un réseau d'égout séparé en cas, par exemple, de nouvelle construction ou de déconnexion obligatoire.

Contrôle des installations de gaz

Les gestionnaires de réseau du gaz naturel sont également préoccupés par la sécurité des utilisateurs finaux et exigent un contrôle par Vinçotte sur base des normes belges en vigueur.

Your result

Vous vous conformez aux normes belges ainsi qu'aux prescriptions des distributeurs, et vous assurez que l'installation est exploitée en toute sécurité.

Please note

In which situation?

Ce service est recommandé dans les cas de :

- Mise en service et inspection périodique des utilitaires.
- De doutes sur la sécurité d'exploitation de vos installations.